

MENTON

# PARC MUNICIPAL DU PLATEAU ST MICHEL ET ABORDS

Alpes Maritimes

32

Site Inscrit

## CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

### Site Inscrit

Arrêté du 29 juin 1951

### Propriété

Publique et privée

### Superficie

10 ha

### Autres mesures de protection concernant le site

- SI Littoral de Nice à Menton (20/03/1973)

Rayon de protection de 500 mètres :

- MH inscrit Hôtel Winter Palace (29/10/1975)

- MH inscrit Ancien hôtel Riviera (28/12/1979)
- MH inscrit Façade immeuble 15 rue Loredan (03/04/1990)
- MH inscrit Façade immeuble 2-4 rue Guyau (03/04/1990)
- MH inscrit Villa «Les Mouettes» (19/09/1990)
- MH inscrit Immeuble 20 rue de la Marne (19/10/1990)

### Autres protections au titre des sites sur la commune

- SC Olivaie du Pian à Menton et ses abords (13/07/1960)
- SC Monastère de l'Annonciade (10/05/1963)
- SC Parc du Souvenir (20/04/1976)
- SI Olivaie du Pian et abords (29/0/1951)
- SI Cyprès du cimetière de Menton (29/06/1951)



## COMPOSANTES DU SITE

### Motivation de la protection

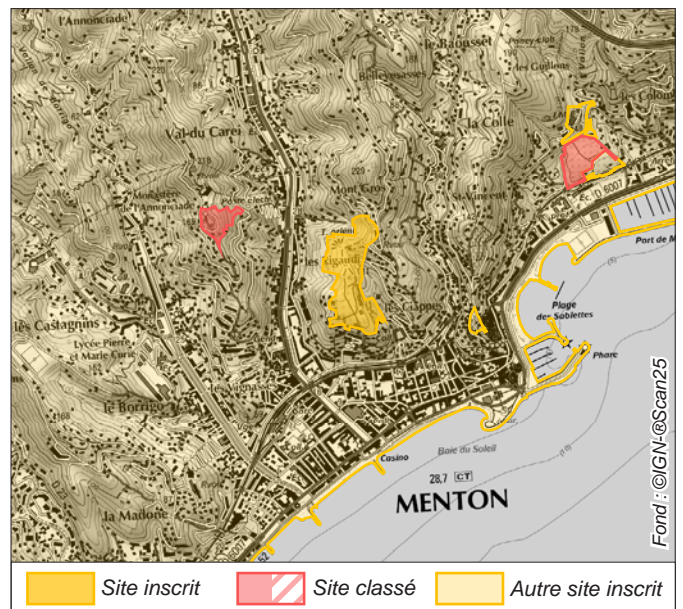
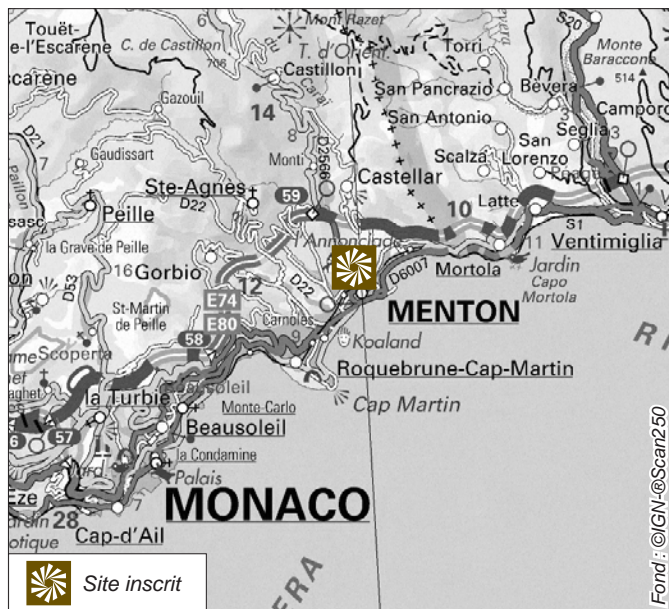
Le plateau Saint Michel est l'un des premiers reliefs s'élevant au dessus de la ville moderne de Menton dont il constitue un arrière-plan. Le petit relief aux pentes escarpées sépare visuellement la butte du monastère de l'Annonciade (site classé), ainsi que la vallée très passante du Careï, du vieux Menton.

La partie sud de ce «magnifique bois d'oliviers couronnant les hauteurs au-dessus de la gare de Menton» (extrait de la notice de demande de protection du 17 février 1951) est à ce moment déjà un parc municipal. L'on y découvre un panorama surplombant les rues bien ordonnées du Menton bâti aux XIX et XXème siècles, avec en toile de fond la mer et la presqu'île du Cap Martin. Le périmètre du site n'est pas confiné à l'olivaie elle-même, et comprend au sud les rebords du plateau, et au nord le sommet de la colline des Rigaudi et ses abords. Ces terrains seront acquis par la Ville de Menton afin d'agrandir le parc municipal.

## Etat actuel / Observations

La partie sud du site accueille le camping municipal de Menton. L'olivaie et ses arbres séculaires ont été préservés dans leur ensemble et constituent toujours un relief verdoyant en hauteur de la ville. Aux abords du camping sur les pentes raides, quelques eucalyptus ont une ampleur notable au sein d'une végétation arbustive. La partie nord du site est restée très sauvage et couverte de garrigue. Une plateforme aménagée y sert de belvédère dominant la mer et offrant un point de vue privilégié vers le monastère de l'Annonciade implanté sur la colline de Puypin.

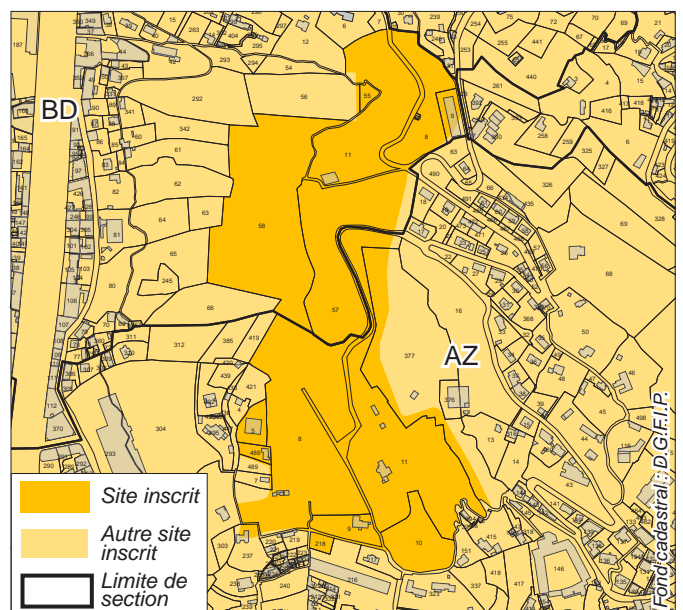
### LOCALISATION ET PÉRIMÈTRE



### Arrêté du 29 juin 1951

Le parc municipal du plateau Saint Michel à Menton est inscrit à l'inventaire des sites pittoresques des Alpes-Maritimes, parcelles cadastrales visées : 1451, 1617, 1619, 1623, 1625, 1627, 1629 à 1632, 1640, 1656 à 1658, 1667, 1776 à 1782 section D.

La délimitation de ce site correspond sur le **cadastre actuel** aux références suivantes : Section AZ parcelles n°4p, 5, 7p, 8p, 9 à 11, 218, 237p, 377p, 488, 489p ; Section BD parcelles n°8p, 9p, 10, 11p, 55, 57p, 58.



Report du périmètre sur le cadastre actuel